



École de Saint-Romain

**Séance ordinaire
du conseil d'établissement**
le mardi 4 octobre 2022 à 18 h 15
au local de musique de l'école

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022;
3. Suivi au procès-verbal;
4. Période de questions du public;
5. Élection aux différents postes :
 - 5.1 Présidence; vice-présidence et secrétaire;
 - 5.2 Nomination des membres de la communauté
6. Plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023;
7. Adoption des règles de régie interne et déclaration des conflits d'intérêts;
8. Informations et consultation :
 - 8.1 Plan triennal
 - 8.2 Liste des actes d'établissements (consultation)
 - 8.3 Règles relatives aux critères d'inscriptions (information)
 - 8.4 Service éducatifs offerts dans les écoles (information)
9. Rapport budgétaire du C.E. (budget d'opérations 2022-2023 et campagne de financement);
10. Allocation de fonctionnement (frais déplacement et gardiennage);
11. Calendrier des activités éducatives (article 67);
12. Campagnes de financement 2022-2023;
13. Projet éducatif;
14. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
15. Éducation à la sexualité;
16. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP);
17. Service de garde;
18. Informations et correspondance :
 - a. Président(e);
 - b. Enseignant(e)s;
 - c. Direction;
19. Autres objets d'étude :

20. 2^e Période de questions du public;
21. Date et heure de la prochaine séance;
22. Levée de la séance.

Nathalie Ruest, directrice